



EPI

(EQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION)



La suppression de l'ensemble des combustibles et/ou des sources d'inflammation étant difficile à mettre en œuvre, il est indispensable de mettre en place des dispositions permettant une action rapide et efficace face à un début d'incendie (matériel d'extinction, murs et portes coupe-feu, formation des salariés...). Ces dispositions ont pour objectifs de :

- ▶ Faciliter l'évacuation des personnes présentes ou leur mise en sécurité,
- ▶ Limiter la propagation de l'incendie,
- ▶ Favoriser l'intervention des services de secours.

Les équipiers d'intervention incendie interviennent quand un incendie se déclenche :

- ▶ **L'ensemble du personnel**, devant être formé à la sécurité incendie et à la manipulation des moyens de première intervention, doit être en mesure de combattre tout départ d'incendie (article R. 4227-39 du Code du travail)
- ▶ Les **équipiers de première intervention (EPI)** ont reçu une formation plus complète sur la démarche coordonnée d'intervention et de lutte contre l'incendie. Ils viennent renforcer les témoins du début de l'incendie avec les moyens d'intervention disponibles sur place. Ils se coordonnent éventuellement avec d'autres équipiers et ils sont susceptibles de guider les secours extérieurs et de faire un rapport de la situation.

+ OBJECTIFS

- ▶ **Connaissances générales sur l'incendie**
- ▶ **Notions de Prévention Incendie**
- ▶ **Connaissances sur l'organisation en cas d'incendie**
- ▶ **Connaissances des moyens de lutte contre l'incendie en entreprise**

+ LE PUBLIC CONCERNÉ

formation effectuée par groupe de 5 à 10 personnes. Aucun prérequis n'est demandé

+ DURÉE DE LA FORMATION

6 h de face à face pédagogique
(en présentiel)

+ MÉTHODOLOGIE

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Mises en situation par visite sur les lieux
- ▶ Manipulation d'extincteurs
- ▶ Exercices en Réalité Virtuelle

+ EVALUATION ET CERTIFICATION

Le suivi des participants pendant cette formation est réalisé par le formateur. La présence et la participation active de chacun constituent les seuls critères d'évaluation. Une attestation de participation sera délivrée à chaque participant.

+ QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur incendie - Formateur de Sapeurs-Pompiers

+ MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Aucun recyclage n'est obligatoire, mais il peut être recommandé tous les ans.

THÉMATIQUE DE LA FORMATION

Connaissances générales sur l'incendie

- ▶ Identifier les composantes du feu
- ▶ Identifier les classes de feu
- ▶ Identifier les modes de propagation du feu
- ▶ Les dangers

Notions de prévention incendie

- ▶ Connaître les causes du feu
- ▶ La prévention au quotidien
- ▶ Connaître l'établissement et ses risques spécifiques
- ▶ Connaître les consignes générales et particulières

Connaissances sur l'organisation en cas d'incendie

- ▶ Le rôle du guide file
- ▶ Le rôle du serre file
- ▶ Le rôle du responsable d'évacuation
- ▶ L'alarme et l'alerte
- ▶ Procédure d'évacuation

Mise en œuvre des extincteurs sur feu réel

- ▶ Extincteur à eau pulvérisée
- ▶ Extincteur CO2